



Séance ordinaire du conseil

Date : Le 3 mars 2025

Heure : 20 h

Endroit : Édifice municipal – Salle du Conseil

Ordre du jour

1.0 Ouverture de la séance

1.1 Constatation du quorum et déclaration d'ouverture de la séance;

2.0 Administration générale

2.1 Adoption de l'ordre du jour;

2.2 Adoption du procès-verbal séance ordinaire du 3 février 2025;

2.3 Dépôt de la liste des déboursés du mois et adoption des comptes à payer;

2.4 Résolution : Déclaration commune - RSIQ - Renverser la tendance un devoir collectif – Appui;

2.5 Comité de pilotage MADA;

2.6 Demande à la Commission de toponymie : Nomination du Parc Gaëtan-Lavallée;

3.0 Sécurité publique

3.1 Rapport d'activités - Régie intermunicipale de protection incendie Louis-Aimé Massue (RIPILAM) - schéma de couverture de risques en incendie révisé (AN 3);

4.0 Transport

4.1 Installation : antennes wifi : à l'extérieur des bâtiments;

5.0 Hygiène du milieu

Aucun point

6.0 Santé et bien-être

Aucun point

7.0 Aménagement, Urbanisme et Développement

7.1 Dépôt de la liste des permis émis – février 2025 ;

7.2 Adoption du Règlement 564-25 modifiant le règlement d'urbanisme numéro 389-06 intitulé règlement d'urbanisme-section zonage relatif aux logements bi-génération;

7.3 Règlement numéro 559-24 Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) de la Municipalité de Saint-Louis;

- 7.4 Adoption du Règlement 562-24 Règlement modifiant Le règlement d'urbanisme (PIIA Règlement de zonage);
- 7.5 Vente d'une parcelle du lot numéro 3 219 849;

- 8.0 Loisirs et Culture**
- 8.1 Entretien de la patinoire 2024-2025 : paiement numéro 3;

- 9.0 Correspondances**

- 10.0 Affaires diverses**

- 11.0 Période de questions** (Orales et écrites des citoyens)

- 12.0 Clôture de la séance**

Donné à Saint-Louis, ce 26 février 2025
Joscelyne Charbonneau
Directrice générale et greffière-trésorière